

Mairie de Monséguir
24 Place Robert Darniche
33580 Monséguir
☎ : 05 56 61 60 12
📠 : 05 56 61 61 36
monseguir@wanadoo.fr
facebook.com/mairie.monseguir
www.mairie.monseguir.eu



Ouverture du
secrétariat au public :
Lundi à vendredi :
8h30 - 12h // 14h - 17h
Samedi de 9h à 12h

Monsieur le Maire :
sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonseguir@yahoo.fr - Gazette mensuelle #12 - 15 AVRIL 2015

Monséguir éligible au prêt à taux zéro pour l'achat de logements anciens à réhabiliter.

La loi de finances 2015 a permis l'ouverture du prêt à taux zéro à des opérations d'acquisitions de logements anciens, en milieu rural, afin de revitaliser des centres bourgs.

Le prêt à taux zéro (autrement dénommé PTZ, PTZ + ou PTZ rural) est un prêt immobilier sans frais de dossier et dont les intérêts sont à la charge de l'Etat, attribué sous conditions de ressources aux personnes n'ayant pas été propriétaires au cours des deux dernières années.

L'éligibilité au PTZ est conditionnée à la réalisation de travaux de rénovation, le but étant de mieux prendre en considération la situation des ménages.

6 000 communes sont concernées dont Monséguir. Elles ont été sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logement à réhabiliter pouvant être mis sur le marché.

Afin de bénéficier du PTZ, l'acquisition d'un logement ancien, au titre de sa résidence principale dans ces communes, devra s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération.

La prolongation et le renforcement du PTZ vise à favoriser l'accession à la propriété.

Pour davantage de renseignements, connectez-vous au site du Ministère des Finances ou rapprochez-vous de votre établissement bancaire.

Elections au Conseil Départemental – Monséguir et Canton « Le Réolais et Les Bastides »

Résultats du 1er tour – 22 mars 2015

Monséguir : 1 044 inscrits // 418 abstentions // 626 votants // 24 blancs // 7 nuls // 595 exprimés

Grellety – Lucmarie (FG) 8,91% - 53 voix // D'Amécourt – Sellier (UD) 24,03% - 143 voix // Castagnet – Guionie (PS) 52,61% - 313 voix // Chadourne – Duval Campana (FN) 14,45% - 86 voix

Canton : 32 026 inscrits // 13 529 abstentions // 18 497 votants // 627 blancs // 383 nuls // 17 487 exprimés

Grellety – Lucmarie (FG) 6,76 % - 1 182 voix // D'Amécourt – Sellier (UD) 32,93 % - 5 759 voix // Castagnet – Guionie (PS) 33,44 % - 5 848 voix // Chadourne – Duval Campana (FN) 26,87 % - 4 698 voix

Résultats du 2ème tour – 29 mars 2015

Monséguir : 1 044 inscrits // 390 abstentions // 654 votants // 17 blancs // 10 nuls // 627 exprimés

D'Amécourt – Sellier (UD) 28,87 % - 181 voix // Castagnet – Guionie (PS) 58,53 % - 367 voix // Chadourne – Duval Campana (FN) 12,60 % - 79 voix

Canton : 32 026 inscrits // 12 315 abstentions // 19 711 votants // 568 blancs // 279 nuls // 18 864 exprimés

D'Amécourt – Sellier (UD) 38,16 % - 7 198 voix // Castagnet – Guionie (PS) 39,46 % - 7 443 voix // Chadourne – Duval Campana (FN) 22,39 % - 4 223 voix

ELUS : Christelle GUIONIE et Bernard CASTAGNET

Le conseil départemental est constitué de 66 conseillers (33 femmes et 33 hommes), le président est M. Jean-Luc GLEYZE, élu de Captieux. M. Bernard CASTAGNET est quatrième Vice président chargé de l'attractivité territoriale, du développement économique et touristique. Mme Christelle GUIONIE est Présidente de la commission patrimoine départemental.

Vols et dégradations

Plusieurs dégradations et vols ont eu lieu dans la commune ces derniers temps :

- la sonorisation du foyer municipal a été dérobée ;
- des individus ont essayé de pénétrer dans l'école élémentaire, ils n'y sont pas parvenus mais ont cassé des fenêtres et abimé des portes vitrées à l'aide d'un pied-de-biche ;

- un ordinateur, un appareil photo numérique, un rétroprojecteur et un disque dur externe ont été volés à l'école maternelle.

- au gymnase, les fusibles de l'installation de production d'électricité photovoltaïque ont été subtilisés et des trous ont été faits dans les plaques d'habillage des murs.

Pour tous ces vols et actes de vandalisme, dont les coûts se chiffrent à plusieurs milliers d'Euro, des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Monséguir.

Cérémonie du 8 mai

Le maire et le Conseil municipal, les anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, vous invitent à assister à la cérémonie commémorative de la fin de la 2ème guerre mondiale, qui se déroulera le vendredi 8 mai 2015 suivant le programme ainsi établi

9 h 45 : rassemblement devant l'Hôtel de Ville
10 h 00 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts

Adresses utiles

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monséguir
Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monséguir
Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monséguir
USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org - ustom33.org
Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monséguir

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

L'ancien cimetière

La restructuration de l'ancien cimetière a été mise en œuvre le 14 février 2008 par une délibération du conseil municipal. Cette opération, qui touche à sa fin, a permis de reprendre 176 emplacements (46 caveaux en pierre et 130 tombes en pleine terre) dont la plus grande partie sera remise en concession, l'autre partie, constituée de sépultures enclavées au milieu d'autres, sera utilisée pour embellir le cimetière.

Le nouveau plan de l'ancien cimetière doit être entériné par le conseil municipal très prochainement et la remise en concession se fera dans le courant du mois de mai.

RAPPEL IMPORTANT :

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont vous pouvez acheter l'usage (mais non le terrain). L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée.

Les différents types de concession se distinguent par les personnes auxquelles elles sont destinées ainsi que par leur durée.

Types de concessions / Destinations

Individuelle - La personne pour laquelle elle a été acquise

Collective - Les personnes désignées dans l'acte de concession

Familiale - Le titulaire initial et les membres de sa famille

Plusieurs durées de concession peuvent être accordées :

- temporaire (entre 5 ans et 15 ans),
- trentenaire (30 ans),
- cinquantenaire (50 ans),
- perpétuelle (durée illimitée).

Le printemps à la bibliothèque de Monségur

- samedi 18 avril : Une journée pour parler des jardins (échanges de graines et de semis, papotages et plantations dans la cour)

- les mardi 21 et 28 avril dès 14H30 ont lieu les ateliers Lire et Elire, pensez à vous inscrire (les places sont limitées)

La bibliothèque sera fermée du 1er au 12 mai, réouverture le 13 mai à 10H00

Contact : Sandrine Deschamps – 10 Place des Tilleuls – 05 56 71 90 62

mail : bibliotheque.monsegur@reolaisensudgironde.fr

Poubelles sur les trottoirs

Nous rappelons que les poubelles et les containers jaunes ne doivent être sortis que la veille du ramassage des ordures ménagères et être rentrés au plus tard le soir du ramassage pour permettre aux personnes quittant leur domicile tôt le matin et rentrant tard le soir de se mettre en conformité avec la réglementation.

Il y a danger sanitaire et le cheminement pour les piétons est entravé par les encombrants sur les trottoirs aux risques et périls des propriétaires et locataires qui doivent rentrer leur poubelle et container.

Merci de votre compréhension.

Marchés du vendredi

Les marchés du 1er et 8 mai sont maintenus

ASSOCIATIONS

A vos pinceaux ! A vos fourneaux !

Le 8 mai prochain, l'Association des Commerçants et Artisans de Monségur (acam33) organisera deux concours en parallèle de la fête des fleurs de Monségur. Comme l'an dernier, il y aura un concours de peinture amateur, ainsi que pour la première fois un concours de tartes également ouvert à tous les amoureux de la pâtisserie maison. Le règlement sera disponible une semaine avant.

Entraînez vous !!

SCM Football : manifestations à venir au Stade Monlot

- 1er Mai : Tournoi U9 U11 U13
- 3 Mai : Dernier match championnat à domicile opposant MONSEGUR / TARGON
- 8 Mai : 50ème tournoi de Sixte

Le SCM Football organisera son Assemblée Générale le 14 juin à 10H30, toutes les nouvelles personnes voulant aider le club peuvent prendre contact au 05 56 61 81 15.

Associations - Pour faire paraître vos annonces, merci d'envoyer un mail à gazette~~monsegur~~@yahoo.fr ou de passer en mairie. La date limite est le 1er de chaque mois pour parution le 15 du même mois.

- | | |
|---|--|
| - N° d'urgence européen : 112 | - Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms |
| - Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40 | - Pompiers : 18 |
| - Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national) | - Samu : 15 |
| - Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15 | - Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80 |
| - Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90 | - Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80 |
| - Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117 | - Dépannage EDF : 0 972 675 033 |
| - Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033 | - Sécurité Gaz : 0 810 433 033 |
- Dentistes de garde du 19 Avril au 14 Mai 2015 : Le 19/04/2015 BATTUD Jean Edouard 8 Allées de Juillet BAZAS 05 56 25 00 77
Le 26/04/2015 BOUHABEN Gil 38 Les Allées VERDELAIS 05 56 62 00 28
Le 01/05/2015 BOUSQUET Marie Pierre 94 Cours Gambetta LANGON 05 56 63 07 88
Le 03/05/2015 BOUSQUET Pierre 94 Cours Gambetta LANGON 05 56 63 07 88
Le 10/05/2015 CABBILLAUD 12 bis route de St Macaire, LANGON. 05 56 62 92 48
Le 10/05/2015 CANTON 05 56 27 15 53 3 place Paul Doumer, BARSAC 05 56 27 15 53
Le 14/05/2015 CAZENEUVE-COSTE D. Grand Champ Pichard, Route de Beauséjour, GIRONDE SUR DROPT 05 56 71 16 94



Le calendrier de l'Esclapot : mois de mars

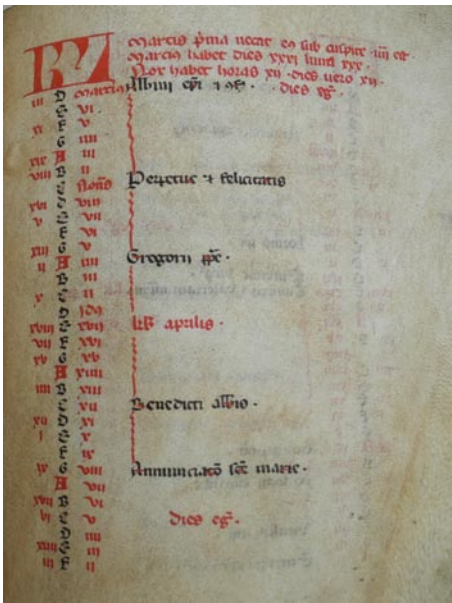
1er mars : Albin, évêque et confesseur. (470-550) Originaire de Vannes, il devint évêque d'Angers dont il est le patron. Il stigmatisa avec énergie les mariages incestueux, fréquents chez les grands seigneurs qui, à l'époque mérovingienne, n'hésitaient pas à épouser leur sœur ou leur fille. Il sut se dresser devant l'injustice pour adoucir le sort des prisonniers et des malheureux. Il promut le troisième concile d'Orléans pour la rénovation de l'Église en Gaule.

7 mars : Perpétue et Félicité. Perpétue est une jeune patricienne, Félicité une jeune esclave. Elles avaient toutes deux demandé le baptême à l'évêque de Carthage. En 203, sous l'empereur Septime Sévère, elles furent arrêtées à Carthage avec de jeunes catéchumènes, Saturé, Saturnin, Révochat et Secundule. Félicité était enceinte et Perpétue, jeune mariée, allaitait son enfant. Félicité mit au monde une petite fille dans sa prison. Trois jours après la naissance, elle était martyrisée et l'enfant fut adoptée par une chrétienne de la ville. Comme leurs compagnons, Perpétue et Félicité furent livrées aux bêtes du cirque ou à une vache furieuse, enveloppées dans un filet. On les acheva en les égorgeant.

12 mars : Grégoire Ier, dit le Grand. (Ne pas confondre avec Grégoire XIII pape en 1572, auteur du calendrier grégorien). Né vers 540, mort le 12 mars 604, il est vénéré le jour de sa mort, mais sa fête fut déplacée au 3 septembre. Docteur de l'Église, auteur des Dialogues, principale source sur la vie de saint Benoît, il est l'un des quatre Pères de l'Église d'Occident, avec saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme. Devenu le 64ème pape en 590, il réorganise l'Église romaine, fixe la liturgie, perfectionne le chant ecclésiastique, réforme la discipline ecclésiastique, propage l'ordre bénédictin, envoie des missionnaires en Angleterre.

21 mars : Benoît. (480 ou 490-517) Jeune noble de Nursie en Ombrie. A 15 ans, on l'envoie à Rome faire ses études. Il retourne à sa caverne de Subiaco où des disciples viennent le rejoindre. Il les organise en prieuré et c'est ainsi que naît la Règle bénédictine. La jalousie d'un prêtre les en chasse, lui et ses frères, et ils se réfugient au Mont-Cassin qui devient le premier monastère bénédictin. Il y meurt la même année que sa sœur sainte Scholastique. Emportées au Moyen Âge d'une manière assez frauduleuse, ses reliques sont désormais sur les bords de la Loire, à Fleury-sur-Loire, devenu Saint-Benoît-sur-Loire. Moins de cinquante ans après sa mort, Grégoire le Grand écrivit son histoire et propagea sa Règle. Saint Benoît est saint patron de l'Europe, messenger de la paix. Les abbayes de La Réole et de Saint-Ferme étaient des abbayes bénédictines.

25 mars : Annonciation. L'archange Gabriel annonce à Marie qu'elle enfantera le fils de Dieu.



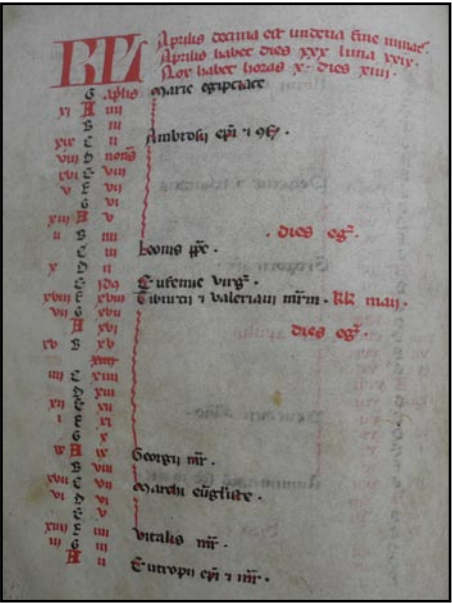
Mois d'avril

1er avril : Marie l'Égyptienne. Marie serait née en Égypte au Ve siècle ap J C. Elle vécut à Alexandrie dans la luxure, se prostituant dans tous les lieux de débauche de la ville. Un jour, alors qu'elle allait avoir 29 ans, elle rencontra des pèlerins qui partaient pour Jérusalem. Elle décida de les suivre en payant son passage de ses charmes. Ils arrivèrent tous devant la basilique de la Résurrection, mais Marie ne put en franchir le seuil. Désespérée, elle se tourna vers l'icône de la Vierge Marie et la supplia d'intercéder en sa faveur. Elle put ainsi entrer dans la basilique. Dès lors, elle communia saintement, et partit dans le désert où elle vécut 47 ans, sans rencontrer âme qui vive, aux prises à de pénibles et intenses tentations.

4 avril : Ambroise évêque et confesseur, célébré le jour de la date anniversaire de sa mort. Né à Trèves vers 340 et mort en 397, évêque de Milan de 374 à 397. Docteur de l'Église, il est l'un des quatre Pères de l'Église d'Occident, avec saint Augustin, saint Jérôme, et saint Grégoire le Grand. Il est connu en tant qu'écrivain et poète. Il est aussi l'un des protagonistes des débats contre l'arianisme. C'est auprès de lui qu'Augustin d'Hippone se convertit au christianisme.

11 avril : Léon pape. Saint Léon Ier le Grand, pape de 440 à 461, et docteur de l'Église. Né en Toscane ou à Rome, entre 390 et 400. À la mort de Sixte III (pape de 432 à 440), le 19 août 440, Léon est en Gaule. Sa réputation et son influence sont si grandes qu'il est élu pape par le peuple romain. Il rentre à Rome où il est sacré le 29 septembre. En 443, il rassemble à Rome de nombreux évêques et prêtres pour mettre en garde contre les sectes. Il rencontre Attila en 452 à Mantoue, persuade le conquérant de faire demi-tour, mais en 455, il lui est impossible d'empêcher le deuxième pillage de Rome par les Vandales. Léon Ier meurt le 10 novembre 461.

13 avril : Eufémie ou Euphémie vierge. Sainte Euphémie est née à Chalcédoine, en Bithynie (nord-est de la Turquie) vers 284 ou 303, de parents fortunés et chrétiens. Selon les légendes, elle connut diverses tortures desquelles elle réchappa grâce à sa foi : on la fouetta avec des verges de fer ; on étira ses membres délicats ; on alluma un fourneau plein de poix, de soufre et d'étoupe, mais, protégée par des anges, elle n'y fut pas jetée ; on l'attacha à une roue pour lui briser les os et les mettre en pièces, mais c'est la roue qui fut brisée ; on la jeta au milieu des bêtes féroces qui selon certains



auteurs, se baissèrent devant elle, selon d'autres la déchirèrent ; en dernier lieu, elle fut percée par un glaive, en 305. Elle est qualifiée de «mégalomartyre», très grande martyre, tant elle subit de supplices ! Bien que totalement oubliée de nos jours, elle figure également au 16 septembre comme dans le Martyrologe de Saint-Germain-des-Prés, ainsi que aussi dans le calendrier du Livre Velu.

14 avril : Tiburce et Valérien martyrs. Fiancé à sainte Cécile, converti par elle le jour de leur mariage, saint Valérien fut baptisé par le pape Urbain. Saint Tiburce et saint Valérien furent condamnés à mort, parce qu'ils donnaient une sépulture aux chrétiens massacrés. Avant leur supplice, en 260, ils convertirent Maxime, chargé de les exécuter. Dans l'Esclapot, Tiburce et Valérien sont fêtés le même jour ; souvent Maxime est associé à la commémoration de ses deux compagnons.

23 avril : Georges martyr. A Lydda, en Palestine, Georges, un officier originaire de Cappadoce, refuse d'offrir des sacrifices aux dieux de l'Empire romain. Il est exécuté pour ce refus d'obéissance, vers 303. La légende s'empare de lui : il est attaché à une roue suspendue au-dessus d'instruments tranchants, de sorte que, quand on la faisait tourner, son corps était progressivement coupé en morceaux ; il est jeté dans une fosse remplie de chaux vive ; il est brûlé dans un taureau de bronze chauffé à blanc ; il est donné en nourriture à des oiseaux de proie ; il doit avaler du plomb fondu : chaque fois, saint Georges ressuscite et en profite pour multiplier les miracles. A ces fioritures morbides, s'ajoute au XIe siècle, la légende selon laquelle dans la région d'Attalia en Pamphylie, il aurait délivré la fille du roi livrée en pâture à un redoutable dragon. Saint Georges aurait aussi lutté contre un dragon malveillant qui symbolise le démon. (Dans les représentations de saints terrassant le dragon, saint Georges est à cheval tandis que saint Michel est à pied). Ce dont on est sûr, c'est qu'au IVe siècle, l'empereur Constantin lui fait édifier une église à Constantinople.

25 avril : Marc évangéliste. Son évangile, en mauvais grec, semé de sémitismes, fut composé très tôt à Rome, selon les données orales de saint Pierre, sans doute au plus tard en 70, à l'intention des Romains. L'auteur en serait le jeune Jean surnommé Marc, fils de Marie chez qui la première communauté chrétienne de Jérusalem se réunissait pour prier (Actes 12. 12). Il accompagne Paul et Barnabé dans leur mission à Chypre. Peu après, il refuse de suivre Paul, en partance pour l'Asie Mineure. Il préfère rentrer à Jérusalem. Dans le même temps, saint Pierre le traite comme un fils (1ère lettre de Pierre 5. 13). Certains affirment que son corps serait à Venise. Patron des notaires et des vitriers, la date de sa fête n'a pas changé.

28 avril : Vital, martyr. Vital de Ravenne, un martyr au Ier siècle, époux de sainte Valérie, il était le père de saint Gervais et saint Protas. Il fut enterré vivant pour avoir refusé d'abjurer la foi chrétienne, à Ravenne du temps de Néron. Une mosaïque le représente dans la basilique San Vitale à Ravenne, recevant la palme du martyr des mains du Christ.

30 avril : Eutrope, évêque et martyr. On sait très peu de choses de lui, même la date de son épiscopat est incertaine. Premier évêque de Saintes, il a sans doute vécu vers le IIIe ou IVe siècle. Son tombeau devint une des étapes des chemins vers le pèlerinage de Compostelle, ce qui diffusa sa popularité. Considéré comme un saint locale, il ne figure pas dans le Martyrologe de St Germain. L'église des Esseintes a une statue de saint Eutrope, l'église de Trazits à côté de Bazas, lui est dédiée.

N.B. Les dernières recherches ont amené à rapprocher le calendrier de l'Esclapot de celui du Martyrologe de Saint-Germain-des-Prés qui lui est légèrement postérieur. L'importance du calendrier de l'Esclapot s'en trouve confirmée. M-C Jean

En parcourant nos archives : « ça s'est passé en mars ... »

Au début du XVIIe siècle, les troubles issus des guerres de Religion se poursuivent, malgré l'Edit de Nantes de 1598 et l'ordonnance du 27 juin 1600 autorisant le culte protestant à Bazas, La Réole et Monségur.

19 mars 1621 : Construction d'une petite galerie autour du clocher. BB7 et E supplément, 3257, p. 411. Le clocher de l'église Notre-Dame devient tour de guet.

6 mars 1629 : Les jurats de La Réole demandent 10 tailleurs de pierre ou maçons et 16 manœuvres pour démolir le château de La Réole. BB8 et E supplément, 3258, p. 412. Richelieu ordonna, le 4 janvier 1629, « la démolition et rasement entier du donjon, murailles et tours du château de La Réole ... Octave Gauban, Histoire de La Réole, 1873, p. 238.

30 mars 1642 : Envoi d'un député à l'assemblée de Bazas, où l'on doit délibérer sur la proposition de réunir l'Albret à la sénéchaussée de Bazas. BB11 et E supplément, 3261, p. 414.

Pendant la Fronde, Monségur restée fidèle au roi, subit les exactions des frondeurs.

1 mars 1653 : Les habitants ont toujours été dévoués au service du Roi, ils ont soutenu un siège devant la ville. Deux régiments de cavalerie et un d'infanterie soit une garnison de 1 200 hommes ont, pendant trois mois, « vescu à discrétion dans lad ville, ruiné absolument les habitans et démoly une bonne partye des maisons d'icelle». BB12 et E supplément, 3262, p. 416.

15 mars 1655 : Le nombre des maisons démolies par les ennemis s'élève à 64. BB12 et E supplément, 3262, p. 417.

21 mars 1700 : La jurade propose aux Capucins un terrain à côté du cimetière pour établir un couvent, ainsi que la chapelle Saint-Michel. (emplacement des écoles et de l'acacia). BB15 et E supplément, 3265, p. 419.

3 mars 1709 : Pose de la première pierre du couvent des Capucins. BB15 et E supplément, 3265, p. 420.

24 mars 1737 : Inconvénients qui résultent de la réunion des filles et des garçons dans les écoles : « il seroit, assés difficile de ne pas connoître que la confusion des garçons parmy les filles, dans les écoles, n'apporte beaucoup de relâchement dans les mœurs et ne donne au sexe des impressions funestes sur la pudeur, l'honêteté et la conduite particulière qui lui convient». BB19 et E supplément, 3269, p. 422. Cependant, les jurats feront en sorte que l'enseignement soit donné aux filles par les « Dames » de l'hôpital.

12 mars 1769 : Depuis 600 ans, « entre les prérogatives, étoit le port des robes par les officiers municipaux ». Il est décidé de faire l'achat de 3 robes, l'une pour le Maire et les autres pour les deux échevins. BB23 et E supplément, 3273, p. 426.

N.B. Des membres du GAHMS ont mis sur base de données les transcriptions des extraits des archives de Monségur. Les recherches sont ainsi grandement facilitées.